



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°37-2024-06008

PUBLIÉ LE 4 JUIN 2024

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2024-06-03-00003 - Arrêté 2 Composition Appel 1er degré (2 pages)	Page 3
37-2024-06-03-00002 - Arrêté composition Appel 1er degré (2 pages)	Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-03-00003

Arrêté 2 Composition Appel 1er degré

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;  
**VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;  
**VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;  
**VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

La présidente : Madame Isabelle LECLERC  
Inspectrice de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint-Cyr-sur-Loire, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Madame Carine MOUCHEL  
Directrice de l'école élémentaire Gérard Philippe à Fondettes

Monsieur Frédéric WESSAL  
Directeur de l'école élémentaire Arthur Rimbaud à Tours

Monsieur Sylvain GIGON  
Enseignant à l'école élémentaire Bernard Pasteur à Tours

Madame Natacha PARFAIT  
Enseignante à l'école élémentaire Paul Bert à La Riche

Madame Mathilde RAIMOND  
Psychologue de l'Education nationale, école primaire Henri Adam à Saint-Avertin

Madame Christine MAZET  
Principale adjointe collège Lamartine à Tours

Madame Sarah BERCIER  
Enseignante certifiée en Lettres, collège Vallée Violette à Joué-lès-Tours

## **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Christelle BINEAU, FCPE

**ARTICLE 2** : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

### **Article 3** :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 5 juin 2024.

### **Article 4** :

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 3 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
signé  
Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-03-00002

Arrêté composition Appel 1er degré

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Indre-et-Loire**

**Division des élèves**

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 321-6 à D 321-8 du Code de l'Education ;  
**VU** le décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;  
**VU** le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;  
**VU** l'arrêté du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel dans le premier degré est la suivante :

**REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES :**

La présidente : Madame Florence IMOKRANE,  
Inspectrice de l'éducation nationale adjointe au directeur académique pour le premier degré, représentante  
du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire

Madame Sandra CHARTIER  
Directrice de l'école élémentaire Paul Louis Courier à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Julien CORNU  
Directeur de l'école maternelle Henri Tamisier à La Riche

Monsieur Maxime BROSSARD  
Enseignant à l'école élémentaire Jean Moulin à Chambray-lès-Tours

Madame Vanessa HERILLARD  
Enseignante à l'école primaire de Cléré-lès-Pins

Monsieur Adrien ARRIVE  
Psychologue de l'Education nationale, école élémentaire Arthur Rimbaud à Tours

Madame Claire GUILLOU  
Principale adjointe collège René Cassin à Ballan-Miré

Madame Alexandra BENG  
Enseignante certifiée en Français, collège Pablo Neruda à Saint-Pierre-des-Corps

## **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

### **MEMBRES TITULAIRES :**

Madame Niouma CAMARA, FCPE  
Mme Stéphanie DEMAREST, FCPE

**ARTICLE 2 :** La commission peut s'adjoindre la conseillère technique de service social auprès du directeur académique, Madame Delphine SCHWARTZ.

### **Article 3 :**

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 5 juin 2024.

### **Article 4 :**

La secrétaire générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 3 juin 2024  
Pour le recteur et par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale d'Indre-et-Loire,  
signé  
Christian MENDIVÉ